

# « **INITIATIVE 33** » Appel des Médecins Solidaires

*Gironde - 24 Février 2012*

Notre Sécurité Sociale nous a globalement permis :

- d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au niveau mondial ;
- d'assurer un large accès aux soins pour tous ainsi que la défense des pratiques et statuts des professionnels de santé.

Son système d'assurance maladie solidaire reposant sur le grand principe :

**“CHACUN COTISE SELON SES MOYENS ET SE SOIGNE SELON SES BESOINS”**

a fait reculer la peur face à la maladie, amélioré le quotidien des actifs et des retraités, augmenté notre durée de vie, contribué au développement de la vie familiale.

Mais, depuis quelques années, nous assistons à l'augmentation du renoncement aux soins pour raison financière. Il a concerné 29% de la population en France en 2010. Ceci est dû grandement à la multiplication de taxations multiformes ( qui s'ajoutent aux restes à charge historiques, déjà très pénalisants pour les grands malades et pour nos anciens ) :

- déremboursements de médicaments, de matériel médical et de soins ;
- nombreux forfaits s'appliquant simultanément ;
- franchises de 1€ sur les actes ambulatoires, de 0,5€ par boîte de médicaments et par acte para-médical, de 2€ sur les transports sanitaires ( à l'aller...et au retour ! ) ;
- incitation à l'automédication ;
- pénalisation du hors parcours de soins ;
- limitation de l'accès au 100% et à l'AME ;
- taxation répétée des contrats complémentaires santé ( y compris ceux des mutuelles authentiques ) qui en augmentent notablement les tarifs ;
- **dépassements d'honoraires** (en augmentation et risquant de se généraliser avec l'arrivée prochaine du secteur optionnel).

Ces dépassements représentent 12% de l'ensemble des honoraires médicaux en 2010 ( 2,5 milliards d'euros sur un total de 21 ). Ils sont pratiqués par une minorité de médecins (7% des généralistes, 41% des spécialistes libéraux et 4,5% des médecins hospitaliers) qui prétendent exercer une médecine de qualité supérieure...méritant d'être payée à son juste prix... !

Nous soussignés tenons à affirmer que ces **dépassements prélevés dans la poche de nos concitoyens** constituent eux aussi un **outil de démolition de la santé solidaire**.

Nous invitons nos confrères, médecins « dépasseurs »,

→ à situer, comme nous, leurs revendications catégorielles légitimes de statuts et de revenus dans le cadre de la solidarité nationale ;

→ à considérer nos pratiques comme au minimum égales aux leurs sur les plans technique et éthique.

**Docteurs** Bernard **COADOU**, Jean-Pierre **DONES**, Antoine **FRESQUET**, Marie-Françoise **KROMM**, Patrick **NIVET**, Marianne **VINCENT**, Jacques **LE LANN**, Françoise **ROUQUIER**, Florence **BUI**, Christophe **LANGER**, Françoise **LE METAYER**, Philippe **LE METAYER**, Christian **COADOU**, Jean-Baptiste **DE GABORY**, Benoît **FLEURY**, Brigitte **TANDONNET**, Robert **SIMON**, Hélène **CESBRON**, Laurent **CADIER**, Baptiste **LUACES**, Marie **BORD**, Jean-Charles **PERE**, Jeannette **SUDRAT-RAYNAUD**, François **COUGOUL**, Bernard **BABIN**, Benoît **BERTHE**, Jean-Didier **BARDY**,.....

**Professeurs** Jean-Claude **FAVAREL-GARRIGUES**, André **QUINTON**, Jean-Michel **COINDRE**, Patrick **HENRY**, Binh **BUI-NGUYEN**, Hervé **DE GABORY**,.....

---

*Cette pétition qui s'adresse à l'ensemble des Médecins de Gironde peut être retournée à :*

« La Santé Un Droit Pour Tous » 6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux ou par courriel à : [bercoadou@wanadoo.fr](mailto:bercoadou@wanadoo.fr)  
en indiquant nom, prénom, qualité (actuelle ou antérieure) et lieu de pratique professionnelle ou d'habitation.